



# STRATÉGIE EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE SOINS

Séminaire ERA sur l'égalité des sexes

*5-6 décembre 2022*

Katja Lenzing  
Commission européenne,  
DG Justice et Consommateurs



*Employment,  
Social Affairs  
and Inclusion*



Organisé dans le cadre du programme « Droits, égalité et citoyenneté 2014-2020 » de la Commission Européenne.

# Les soins

**Communication sur la stratégie européenne en matière de soins**

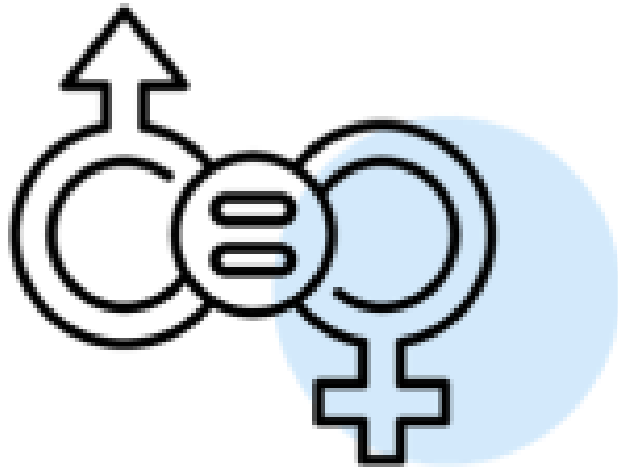
COM sur les consultations

**Proposition pour une recommandation du Conseil sur la révision des objectifs de Barcelone**

**Proposition pour une recommandation du Conseil concernant l'accès à des soins de longue durée abordables et de qualité**

COM analytique sur les soins de longue durée

# Les dimensions de genre dans les soins



- Les femmes représentent **90 %** de la **main-d'œuvre dans le secteur des soins**.
- La quasi-totalité des femmes (**92%**) de l'UE sont des **aidants réguliers** et **81%** sont des **aidants quotidiens**, contre respectivement **68%** et **48%** des hommes.
- Les **responsabilités de soins non rémunérées** maintiennent **7,7 millions de femmes** hors du marché du travail, contribuant ainsi à **l'écart entre les sexes en matière d'emploi, de rémunération et de retraite**.
- Les **femmes** sont plus susceptibles d'avoir besoin de **soins de longue durée** mais sont moins à même de les payer.

#EUCareStrategy

# Communication de la Commission sur la stratégie européenne en matière de soins

# Présentation

## Champ d'application

- Les bénéficiaires de soins et les aidants
- Les soins tout au long de la vie, l'accent est mis sur l'éducation et les soins de la petite enfance et les soins de longue durée

## Domaines d'action

- Améliorer les services de soins
- Améliorer les conditions de travail dans le secteur des soins
- Meilleur équilibre entre le travail et les responsabilités familiales
- Investir dans les soins
- Améliorer la base de données et suivre les progrès

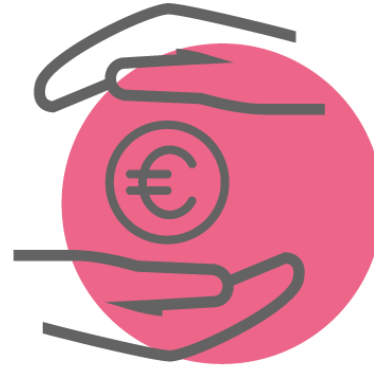
# Amélioration des services de soins - Éducation et accueil de la petite enfance et Soins de longue durée (ci-après “SLD”)



Disponibilité



Qualité



Abordabilité



Accessibilité

# Améliorer les conditions de travail

## Soutien au dialogue social

- Explorer la mise en place d'un dialogue social sectoriel
- Opportunités de financement

1

## Conditions de travail

- Examiner l'application de la législation européenne sur les conditions de travail dans les SLD
- Financement de la recherche
- Évaluer la valeur sociale et économique du travail dans le secteur des soins de santé

2

## Compétences

- Opportunités Erasmus pour le personnel des services d'éducation et d'accueil de la petite enfance
- Partenariat de compétences pour les SLD dans le cadre du Pacte pour les compétences
- Compétences numériques dans le domaine de la santé et des soins via le programme Digital + EU4H
- Intelligence des compétences

3

## L'immigration légale

- Carte des conditions d'admission et des droits des travailleurs de SLD non européens
- Partenariats de talents

4

# Meilleur équilibre entre le travail et les responsabilités familiales

Assurer la mise en œuvre de la directive WLB

Campagne de sensibilisation sur la directive WLB

S'attaquer au traitement défavorable des travailleurs qui prennent des congés parentaux

Soutenir les pratiques professionnelles favorables à la famille et promouvoir le rôle des hommes dans les responsabilités familiales.

Mesures de soutien aux aidants officiels

Equilibre vie privée – vie professionnelle = en anglais work life balance, donc dans le schéma « WLB ».



# Investir dans les soins



**Spending on early childhood education and care** varies between **0.1** and **1.7%** of GDP across the EU and has slightly increased over the past 20 years.



**Public expenditure on long-term care** ranges from below **1%** in half of the Member States to above **3%** of GDP in other countries. On average, public expenditure on long-term care came to **1.7%** of EU GDP in 2019, which is relatively low compared to the value of hours of long-term care provided by informal carers (estimated to be around **2.5% of EU GDP**).

- **Nécessité d'assurer un financement adéquat et durable des systèmes de soins**
- **L'aide publique aux soins est un investissement social qui doit être renforcé.**
- **Les dépenses publiques consacrées aux soins varient considérablement d'un État membre à l'autre**
- **La prévention et le rapport coût-efficacité peuvent contribuer à la viabilité budgétaire**
- **Les acteurs de l'économie sociale apportent une valeur ajoutée**

# Amélioration de la base de données et suivi des progrès

Améliorer la collecte  
et l'analyse des  
données relatives  
aux soins

Suivi des progrès

Développer des  
indicateurs

Projections de la  
demande en  
matière de santé et  
de SLD

Recommandations  
spécifiques aux pays  
dans le cadre du  
Semestre européen

# Proposition de recommandation du Conseil sur la révision des objectifs de Barcelone

# Structure

Révision des objectifs de Barcelone

Qualité, accessibilité et prix abordable

Conditions de travail du personnel

L'écart entre les sexes en matière de soins

Gouvernance, collecte de données, suivi et rapports

# Objectifs révisés de Barcelone

- Nouveaux objectifs en matière d'éducation et accueil de la petite enfance à atteindre d'ici 2030
  - Au moins **50 %** des enfants âgés de moins de 3 ans et au moins **96 %** des enfants entre 3 ans et l'âge du début de la scolarité obligatoire.
- Prise en compte de dimensions supplémentaires :
  - ❖ **intensité de la participation** d'au moins 25 heures pour les enfants de moins de 3 ans et 35 heures pour les enfants entre 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire
  - ❖ **la participation d'enfants issus de milieux défavorisés**, en particulier d'enfants menacés par la pauvreté ou l'exclusion sociale, dans le but spécifique de
    - ❖ Comblent le fossé de la participation des **enfants à risqué de pauvreté ou d'exclusion sociale**.

# Qualité, accessibilité et prix abordable

- **Qualité** - cadres nationaux de qualité - ratio adulte-enfant et professionnalisation du personnel
- **Accessibilité** - répartition territoriale, obstacles physiques, heures d'ouverture et activités extrascolaires, sensibilisation aux droits et obstacles administratifs – en tant que **droit**.
- **Abordabilité** - le coût net des services d'accueil de la petite enfance doit être raisonnablement proportionnel aux autres dépenses du ménage et au revenu disponible.

# Collecte de données, suivi et rapports

- Rapport sur la mise en œuvre
- Disponibilité et qualité des données (ventilations, intervalles de confiance et métadonnées)
- Rapport annuel sur l'égalité des sexes/Stratégie pour l'égalité des sexes  
Portail de suivi et processus du Semestre européen
- Travail du Comité de la protection sociale et du Comité de l'emploi, soutien technique et apprentissage mutuel
- Analyse spécifique des agences de l'Union

# Proposition de recommandation du Conseil concernant l'accès à des soins de longue durée abordables et de qualité



# Structure

Adéquation, disponibilité et qualité de la protection sociale

Les soignants (soignants officiels et officieux)

Gouvernance, suivi et rapports

Annexe décrivant les principes de qualité

Document de travail du personnel avec support analytique

# Principales recommandations

## Abordabilité

- protection sociale (opportune, complète, adéquate)

## Disponibilité

- plus de services de SLD et plus d'options
- soins à domicile et soins de proximité
- écarts territoriaux
- solutions innovantes et numériques
- accessibilité

## Qualité

- Principes de qualité des SLD
- Éléments d'assurance qualité des SLD

## Aidants

- Officiels (conditions de travail, besoin de compétences et pénurie de travailleurs, dialogue social)
- Officieux (cartographie des aidants, formation, conseil, repos)



# Gouvernance, suivi et rapports

- Etats members (“EM”) pour assurer une **gouvernance politique saine** en matière de SLD (implication des parties prenantes, meilleures données, prévision des besoins en SLD, planification d'urgence, rentabilité, sensibilisation).
- Les EM doivent nommer des **coordinateurs** nationaux **pour les SLD**, soumettre des **plans d'action** nationaux (dans les 12 mois) et des **rapports d'avancement** ultérieurs.
- Suivi via le **Semestre européen** avec le Comité de la protection sociale et le Comité de l'emploi, sur la base d'indicateurs dédiés, à développer avec le Comité de la protection sociale.
- La Commission Européenne doit soutenir les États membres (financement de l'UE, apprentissage mutuel, amélioration des données) et **rendre compte au Conseil** des progrès accomplis dans un délai de cinq ans.

# La voie à suivre

- Adoption des recommandations du Conseil lors de l'EPSCO (Réunion des ministres européens de l'emploi et des affaires sociales) de décembre
- Mise en œuvre des recommandations dans les États membres
- Début de la mise en œuvre des actions au niveau de l'UE décrites dans la communication.
- Suivi du Semestre européen, méthode ouverte de coordination sociale, rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Rapport de mise en œuvre après 5 ans

# Merci.



[ec.europa.eu/social](https://ec.europa.eu/social)



Europe sociale



EU\_Social

#EUCareStrategy